

Qu'est-ce que le Volontariat International d'Echange et de Solidarité (V.I.E.S) ?

Il englobe les différentes formes d'engagements volontaires et solidaires à l'international :

le Volontariat d'Initiation et d'Echange (VIEch)

Toute personne vivant ses premières expériences de découverte des réalités internationales

- chantiers internationaux
- « voyages » découvertes (bourses diverses...)

le Volontariat d'Echange et de Compétences (VEC)

Toute personne active ou en retraite, souhaitant enrichir son expérience et apporter un savoir faire professionnel

- missions d'étudiants,
- missions de professionnels actifs ou retraités, bénévoles.
- congés de solidarité internationale.
- etc.

le Volontariat de Solidarité Internationale (VSI)

Toute personne s'engageant par contrat de VSI (loi de février 2005) avec une association agréée par l'Etat

- une trentaine d'associations agréées et France Volontaires

France Volontaires

6, rue Truillot
BP220 – 94203 – Ivry sur Seine Cedex

Contact : Céline Leroux
Tel : 01.53.14.20.56 - e-mail : celine.leroux@france-volontaires.org

Pour plus d'informations : www.france-volontaires.org



DISPOSITIF FAIVE

Fonds d'Appui aux Initiatives de
Valorisation des Engagements des
Volontaires Internationaux d'Echanges
et de Solidarité (V.I.E.S)



2011, année européenne du bénévolat et du volontariat



Présentation du FAIVE

Le FAIVE est un dispositif proposé par France Volontaires en vue de soutenir et d'accompagner des initiatives en France, contribuant à donner plus de visibilité et de reconnaissance aux différentes formes d'engagements solidaire et volontaire à l'international.



Objectifs du FAIVE

- Promouvoir la reconnaissance par la société de l'utilité sociale des engagements de VIES,
- Accompagner les acteurs dans leurs initiatives en matière de valorisation du VIES.



Structure du FAIVE

■ Appel à initiatives centré sur le VSI et le VEC

Sont éligibles à l'appel à initiatives du FAIVE, les associations de solidarité internationale en France, les associations d'anciens volontaires, les associations de jeunes experts et de retraités.

Les priorités fixées pour l'appel à initiatives 2011 sont :

- la dimension collective des initiatives,
- les initiatives produisant de la mixité dans le champ du VIES,
- les initiatives touchant un public peu ou non informé sur le volontariat,
- les initiatives produisant des outils, des supports transférables à d'autres,
- les actions innovantes.

(Pour plus d'informations, se référer au règlement 2011 et au dossier de candidature)

■ Volontariat d'initiation : actions structurantes et fédératrices

Dans le cadre du volontariat d'initiation et d'échange (VIEch), l'accompagnement du FAIVE consiste à encourager des dynamiques collectives et structurantes. Celles-ci peuvent être thématiques ou/et territoriales.

■ Partenariats et collaborations spécifiques

Des partenariats et des collaborations sont également créés dans le champ de la valorisation des engagements volontaires, avec :

- le réseau « Etudiants et Développement » à travers le Prix des Initiatives Etudiantes pour l'Education au Développement (PIEED).



Animation et pilotage du dispositif

■ Un comité d'examen

Composé à la fois d'associations et de pouvoirs publics, le comité d'examen a une double mission : le pilotage général du dispositif FAIVE ; l'examen et l'attribution d'un soutien financier aux initiatives.

■ Appui technique de France Volontaires

Un appui technique est assuré par France Volontaires aux acteurs souhaitant réaliser une initiative de valorisation des engagements volontaires.

En outre, la rubrique « Valorisation des engagements volontaires » du site Internet de France Volontaires permet d'informer sur :

- l'actualité de l'appel à initiatives : dossier de candidature, règlement, appel à initiatives, initiatives réalisées,
- des ressources et des liens sur l'appui au montage de projets, les champs de l'éducation au développement et à la citoyenneté active, les financements possibles, etc.
- des capitalisations d'expériences en matière de valorisation d'engagements de VIES : vidéos, textes, diffusion de rubriques radios, etc.

■ Schéma de la structure du FAIVE 2011

